

90 ANS DE L'ENTRAIDE, LA FÊTE CONTINUE!



© Laurent Guichardon, all rights reserved

Assemblée générale festive à Paris en juillet, lors de laquelle Giacinta Savini a reçu la médaille de l'ordre du mérite cinématographique, élevée au grade de commandeur, en récompense de sa carrière dédiée à l'exploitation cinématographique.

Difficile de décrire ce que représente l'Entraide – ...du cinéma et des spectacles de son nom complet – pour les exploitants, les distributeurs et le reste de la filière. Elle traverse le temps et reste associée aux souvenirs des vacances, appuyée sur la mutualisation et la décentralisation en régions. Toujours présente, discrète et investie. L'Entraide fait l'unanimité. Depuis le début de l'année, l'association à but non lucratif célèbre ses 90 ans au sein et au fil de ses dix régions. La dernière fête aura lieu à Arras pendant les Rencontres professionnelles du Nord. Avant cela, elle donne rendez-vous sur son stand au Congrès pour des animations surprises! Interview collective et ludique, à l'image de l'association.



Cathy Coppey, présidente

Vous êtes présidente de l'association depuis 2020. Comment voyez-vous les dix prochaines années de l'Entraide? Quels sont les projets de développement?

À l'Entraide, nous agissons collectivement depuis 90 ans auprès des salariés de l'industrie cinématographique et ma volonté est de continuer, dans la lancée de mes illustres prédécesseurs. 90 ans d'histoire, d'avancées et d'œuvres sociales, ce n'est pas rien!

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une communauté de 900 entreprises et 4 500 adhérents. Mon souhait est de continuer à élargir cette communauté, de nous faire connaître encore mieux, pour toucher plus d'exploitants, plus de distributeurs, plus de sociétés. Nous souhaitons moderniser nos outils pour que les bénéficiaires accèdent plus facilement à nos prestations: le site de réservation des appartements, en ligne depuis quelques mois, est une première étape. Nous allons élargir et diversifier nos offres: nous avons commencé avec l'offre CapFrance inaugurée cet été, qui propose des séjours tout compris dans quatre villages situés dans le Finistère, les Hautes-Pyrénées, le Lot et sur l'Île d'Oléron.

Je souhaite également soutenir des actions sociales en accompagnant d'autres associations, comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années avec la Fondation Laurette Fugain et Culture Relax.

Tout cela est possible grâce à la vente du Chèque Cinéma Universel (CCU), le moteur de notre modèle économique. Sa diffusion dans toutes les salles de cinéma est possible grâce à la mobilisation de toute la profession, y compris celle de CGR, Pathé et UGC. Ils siègent, avec des représentants de la moyenne et petite exploitation, au conseil d'administration : toutes les catégories des salles sont ainsi représentées.



Béatrice Laherrère, vice-présidente

En tant que vice-présidente, vous œuvrez particulièrement sur les sujets concernant les associations régionales et avez participé activement à l'élaboration de la nouvelle charte des régions. Quelle est la particularité de ce fonctionnement ?

L'Entraide ne serait pas ce qu'elle est sans l'implication et la détermination des dix associations régionales qui la composent. Elles couvrent l'ensemble du territoire et leur activité repose sur l'implication de personnes, souvent bénévoles, qui assurent un travail quotidien avec conviction et efficacité. Très actives, les régions sont à l'écoute des salariés des entreprises adhérentes.

En tant que vice-présidente, j'accompagne les réflexions et les décisions prises de concert avec chaque représentant régional. Les prestations proposées en régions renforcent et complètent les actions de l'Entraide.

Une charte des régions a été récemment élaborée. Elle est le fruit du travail d'un Comité de réflexion et de proposition composé de représentants d'associations régionales et du bureau exécutif de l'Entraide. Validée par le conseil d'administration et l'ensemble des associations – d'Auvergne, de Bordeaux, de Bretagne, de l'Est, du Grand-Ouest, de Lyon, du Nord-Pas-de-Calais, de Normandie, de Paris, du Sud-Est et de Toulouse –, elle a pour objectif d'homogénéiser les prestations et de permettre un équilibre des budgets. Les régions gardent cependant la spécificité d'un certain nombre de prestations qu'elles proposent telles que sorties, repas, arbres de Noël, allocations spécifiques.



Richard Patry, président adjoint

Quelle est la particularité du fonctionnement de l'Entraide et ce qui en fait sa singularité ?

Si la vocation première de l'Entraide est d'apporter des aides et des prestations aux salariés de la filière cinématographique, elle n'est rendue possible que grâce à l'engagement collectif des exploitants de cinémas qui, sans exception, acceptent le CCU, dans leurs salles. C'est en effet les excédents des ventes qui contribuent à financer toutes les œuvres sociales proposées. Cet engagement est unique dans notre profession, et au-delà d'ailleurs. Je tiens à le souligner et à remercier l'ensemble de la profession.

Grâce à la distribution des CCU, nous encourageons la fréquentation des salles et soutenons toute la filière cinéma. C'est un ticket gagnant/gagnant : plus de spectateurs dans les cinémas, plus de prestations sociales distribuées par l'Entraide.



Philippe Ollivier, trésorier

Vous êtes le trésorier de l'Entraide depuis 2016. Comment se structure le modèle financier des œuvres sociales, comment optimisez-vous vos ressources et quel est votre devoir de transparence ?

Quand je suis arrivé, une de nos premières tâches a été de rendre la gestion parfaitement transparente au regard des tiers. Nous avons nommé un commissaire aux comptes, produit des budgets, et assuré un suivi continu de la ressource. Nous avons au fil de l'eau intégré, dans notre gestion, au sein du comité des CCU, des membres de circuits qui ont pu nous apporter leur propre expérience et témoigner de la parfaite transparence de nos actions.

Ainsi nous avons sans cesse œuvré pour optimiser notre principale ressource, la vente des CCU, avec une reprise de la commercialisation en interne et la mise en pratique de la dématérialisation auprès de nos différents acquéreurs.

En parallèle, nous avons donné une nouvelle orientation à nos emplois en nous séparant de Jougne, qui était le lieu emblématique de nos colonies et qu'il n'était plus possible de conserver sans y consacrer des moyens déraisonnables ; de ce fait nous avons sous-traité l'activité colonies de vacances à association spécialisée, ce qui permet une meilleure maîtrise de nos coûts et d'offrir des destinations variées. De la même façon, nous avons investi dans des appartements à Saint-Gervais en Haute-Savoie, à Paris et à Blonville-sur-Mer en Normandie. L'ensemble de ces actions a été réalisé par une équipe de bénévoles (administrateurs, membres actifs) et par les salariés de l'association. Ne l'oublions jamais, nous sommes une association qui œuvre au service des adhérents et il me plaît toujours de faire observer que nous devons gérer cet argent qui ne nous appartient pas et cela est de notre pleine responsabilité.



Giacinta Savini, secrétaire

Vous êtes « la mémoire de l'Entraide » ; quels sont pour vous les moments clés de l'association ?

L'Entraide a été fondée le 23 septembre 1933 sous la dénomination « Amicale des professionnels de l'industrie cinématographique », dans le but de faire bénéficier les salariés d'actions sociales. En raison de l'extension du champ initial de ses activités, elle est devenue, le 23 juin 1970, « L'Entraide du Cinéma et des Spectacles ». Toutes les branches de l'industrie ont, sous l'égide du CNC, signé le 9 avril 1971 un protocole d'accord pour mettre en place une cotisation sur les salaires. C'est à la suite de cet accord qu'a été créée l'Association « Œuvres Sociales du Cinéma » (OSC) constituée entre les différentes associations philanthropiques réparties dans toutes les régions. L'Entraide, qui était la plus importante, a été chargée de la répartition des cotisations sur les salaires.

L'Entraide a ensuite émis des chèques cinéma acceptés dans toutes les salles de France rendant possibles de nombreuses actions sociales au profit des salariés. Sous l'impulsion de Pierre Champon, président depuis 1980, la colonie de Jougne a été réaménagée et beaucoup de colons, devenus adultes, ont un souvenir ému des vacances qu'ils y ont passées. Son premier grand chantier a été la fusion-absorption des OSC par l'Entraide, concrétisée en novembre 2008. En 2012, Jean-Fabrice Reynaud a été élu président, amenant avec lui un délégué général exceptionnel, Daniel Faudais, qui est malheureusement décédé le 16 février dernier. Sa disparition nous a tous profondément bouleversés. Nous lui devons beaucoup.

Propos recueillis par Marion Delique